

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 659

présenté par  
M. Bazin

-----

### ARTICLE 16 BIS C

I. – À l’alinéa 14, substituer au mot :

« identifie »

le mot :

« détermine » ;

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« du lieu ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.

Cet amendement reprend une modification élaborée par la commission mixte paritaire (CMP).